

U20 -FORMATION ASSISTANT(E) DE MONTEUR D'OPERATION

3
JOURS

Objectifs

- Situer le travail de l'assistante dans le processus général du montage d'opération
- Organiser et gérer administrativement les dossiers aux différentes étapes
- Gérer préventivement les risques liés aux phases de déroulement d'une opération

Contenu

Les étapes de l'opération

L'origine de l'opération

La définition du besoin
 La faisabilité technique, financière, réglementaire et administrative
 La maîtrise du foncier et les actions à prévoir
 L'objet de l'opération : le programme, préparation, rédaction
 L'outil principal : l'enveloppe financière
 Les principes d'organisation de l'opération

L'organisation de l'opération

Les acteurs directs et indirects de la maîtrise d'ouvrage
 Le choix des processus
 Les études, la maîtrise d'œuvre, les actions et tableaux de bord
 Le regroupement des prestations, l'allotissement

La phase programmation conception

Le tableau de bord de la programmation
 La désignation de la maîtrise d'œuvre
 Les études de conception et les partenariats
 Les étapes de validation interne et externe
 Les autorisations administratives : constitution et suivi
 Le dossier de financement

Les entreprises

Le caractère juridique du contrat d'entreprise
 L'organisation et les obligations des entrepreneurs

La phase consultation des entreprises

Le dossier de consultation des entreprises
 Les pièces administratives du dossier AAPC, RC, AE, CCAP
 Les procédures de consultation des entreprises, appels d'offres, marchés négociés
 L'attribution et la mise au point des marchés

La phase de réalisation

La préparation du chantier
 Les études en phases exécution
 Le contrôle des prestations, la gestion administrative et financière du dossier
 La gestion préventive du planning
 Le tableau de bord de la phase réalisation

La phase de livraison

La préparation et les étapes de la réception
 Les relations avec les services et les clients
 La gestion administrative et financière de la réception ...

Public : Assistant(e)s ou secrétaires des chargés d'opérations, et adjoint(e) des responsables des départements Développement du Patrimoine.